

Moselotte

LA BRESSE

Une belle fête pour soutenir Haïti Cœur



Les animations de « Bol d'Air en fête » ont permis de récolter des fonds pour l'association Haïti Cœur.

Mardi a eu lieu « Bol d'Air en fête – spécial activités de montagne ». De nombreuses animations gratuites étaient proposées à un public conquis lors de cette journée au profit de l'association Haïti Cœur. Au total, ce sont plus de 100 personnes qui ont testé le gyropode avec « Ma Hotte », l'escal'arbre avec « Cham'Vosges » et une bonne cinquantaine le VTT électrique avec le « BMHV ». La terrasse du snack des aventuriers était quant à elle pleine d'une foule venue acclamer les démonstrations de slackline et highline, mais aussi de VTT trial, d'arts martiaux et le maquillage sur visage pour petits et grands que proposait la MLC de La Bresse.

L'après-midi battant son plein, les estomacs de nos nombreux visiteurs se sont alors dirigés vers le stand de gaufres à l'ancienne, cuites au feu de bois par une bande de joyeux agriculteurs et agricultrices de la région. Ce sont près de 500 gaufres qui furent englouties. Un festin pour la bonne cause puisque les

bénéfices de la vente sont revenus directement à l'association Haïti Cœur représentée pour l'occasion par quelques-uns de ses membres et leurs enfants, notamment Daniel Houot, vice-président de l'association.

Cette journée festive s'est achevée par la remise d'un chèque de 2350 € des mains de Jocelyne et Régis Laurent, dirigeants de Bol d'Air, à destination de l'association Haïti Cœur. Somme récoltée tout au long de la journée grâce aux boîtes à dons placées sur le site, à la vente des gaufres à l'ancienne mais aussi et surtout au geste de Bol d'Air qui ce jour-là a reversé à l'association 20 % des recettes des entrées de ses activités.

La générosité de tous va ainsi permettre à l'association Haïti Cœur de continuer d'accueillir, nourrir, soigner et éduquer, les orphelins d'Haïti au sein de l'orphelinat construit sur place.

Rendez-vous le 14 juillet 2016 pour le prochain « Bol d'Air en fête » au profit de la même association.